JOURNAL MUNICIPAL

N° 59 SEPTEMBRE 2021

de Saint-Rémy-de-Provence

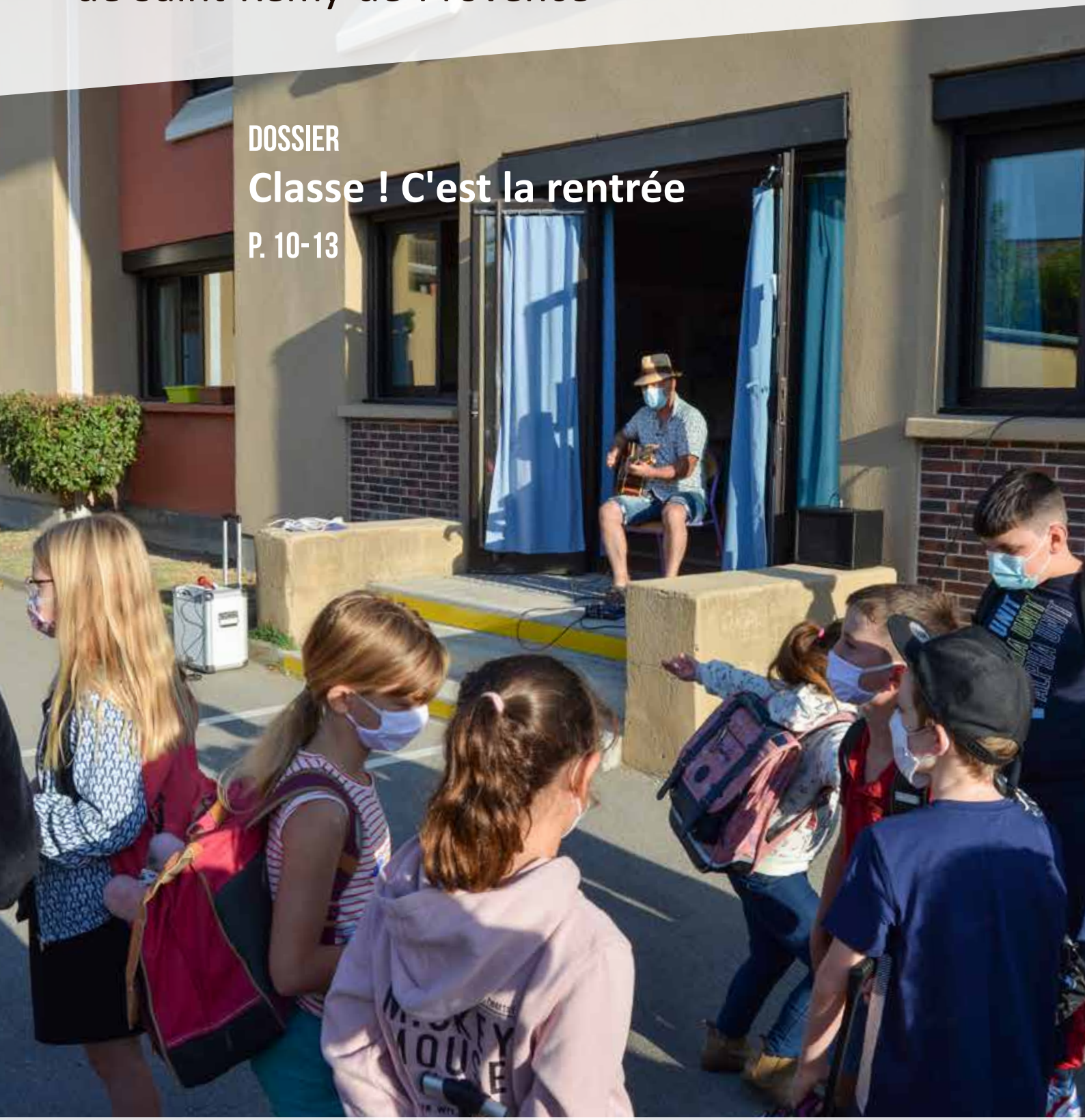

DOSSIER

Classe ! C'est la rentrée

P. 10-13

DÉVELOPPEMENT DURABLE | P.4
La future piscine dévoilée !

ENVIRONNEMENT | P.7
Les bacs individuels débarquent en novembre !

CINÉMA | P.15
Une nouvelle étape pour l'avenir du Ciné-Palace

Ville de Saint-Rémy de Provence

SOMMAIRE

La future piscine dévoilée . . . . . P. 4

Numérotation des voies . . . . . P. 6

Les bacs individuels . . . . . P. 7

Les croix communales . . . . . P. 8

La maison du bel âge itinérante | La vaccination redémarre . . . . . P. 9

Dossier :
Classe ! C'est la rentrée . . . . . P. 10

Des « goodies » à la boutique du musée . . . . . P. 14

L'avenir du Ciné-Palace | Le lac de Peiroou, décor de cinéma . . . . . P. 15

Expressions libres . . . . . P. 16

Une vitrine numérique pour le sport . . . . . P. 17

En tête d'affiche | Pierre-François Veil . . . . . P. 18

État civil . . . . . P. 19

Journal municipal de Saint-Rémy-de-Provence

Direction de la publication : Hervé Chérubini

Rédaction : Sébastien Hostaléry, Brice Veyrat, Audrey Morant, Alexandra Roche Tramier

Iconographie : S. Hostaléry, B. Veyrat, A. Morant, Architecture Z, CCVBA, Alexandra Roche Tramier, CD13, Yaël Shabtaï, Chang Duong, Fred Saurel, Hellena Burchard, Maxime Dellerba, Fabrice Lepeletier, Marc Tournasset, Léo Merlin, Gaëlle Gascon, Lydie Blanc

Mise en page : Service communication, mairie de Saint-Rémy-de-Provence

Impression : Imprimerie Lacroix

Imprimé sur papier 100% recyclé (Nautilus Classic)

100% recyclé

Dépôt légal : à parution

Mairie de Saint-Rémy-de-Provence
Place Jules-Pellissier
13538 Saint-Rémy-de-Provence cedex
Tél. 04 90 92 08 10

www.mairie-saintremydeprovence.fr

Application Ville Saint-Rémy-de-Provence sur les « app stores » Apple et Android

LE MOT DU **MAIRE**

La rentrée des jeunes Saint-Rémois concentre l'attention de tous, parents, enseignants, et bien sûr agents municipaux travaillant dans les établissements, à la crèche et dans les différents équipements fréquentés par les enfants et les ados.

À cette occasion, ce nouveau numéro du *Journal de Saint-Rémy* revient sur les aménagements effectués ces derniers mois dans ces établissements, sur les dernières initiatives pédagogiques et sur quelques mesures Covid mises en place à notre initiative.

Mais la rentrée, ça ne concerne pas que la jeunesse, comme le montre le retour à l'Alpilium d'une saison culturelle pour tous les publics ; une programmation riche et éclectique avec la talentueuse Camelia Jordana en tête d'affiche.

Les associations sportives seront aussi très intéressées par le nouveau service Score'n'Co que la ville a intégré tout récemment sur son site et son appli mobile, qui permet à tous de suivre l'actualité et les résultats de leurs clubs préférés.

En ce mois de septembre, vous lirez également que deux projets d'importance pour l'avenir de Saint-Rémy, la future piscine couverte et le Ciné-Palace, vont pouvoir franchir de nouvelles étapes vers leur accomplissement, après les délibérations votées par le conseil municipal au cœur de l'été. Je vous invite à découvrir en particulier les premières simulations de la piscine, dont l'architecte a été choisi en juillet.

Je vous rappelle qu'à compter du 8 novembre, la collecte des déchets évolue avec la mise en place des bacs individuels pour la quasi-totalité des habitants (sauf centre ancien). Lisez bien attentivement l'article qui lui est consacré : c'est de nos gestes à tous que dépend la qualité de notre cadre de vie.

Bonne lecture !

Hervé CHERUBINI

Hervé Chérubini
Maire de Saint-Rémy-de-Provence
Président de la Communauté de communes
Vallée des Baux - Alpilles

LA FUTURE PISCINE DÉVOILÉE

C'est de saison ! À l'issue d'un concours de maîtrise d'œuvre, le conseil municipal a validé cet été le choix du cabinet « Architecture Z », qui concevra la future piscine couverte très attendue par les Saint-Rémois. Située derrière le stade de la Petite Crau et à côté de l'Alpilium, elle devrait ouvrir ses portes fin 2023-début 2024.

Le projet qui a remporté l'avis du jury veut évoquer le passé historique de la commune, et notamment le passé gallo-romain, avec une architecture simple et intemporelle, celle d'un bâtiment horizontal, composé à l'extérieur d'une répétition régulière de poteaux et d'arches vitrées, et à l'intérieur d'une halle bassin, dotée de voûtes rappelant une atmosphère, calme et sereine, de thermes antiques.

Les espaces publics, répartis sur un même niveau, prévoient un bassin de nage de 313 m², un bassin d'apprentissage de 90 m², une pataugeoire, un hammam et un sauna. Les équipements techniques seront implantés au sous-sol.

La halle sera traversante, vitrée sur ses deux faces opposées, permettant une ventilation naturelle efficace. Des puits de lumière en toiture éclaireront la halle par le dessus.

Compte tenu de son emplacement, le projet, très compact, comportera des plages extérieures surplombant le terrain du stade.

La piscine répondra par ailleurs à de fortes contraintes environnementales, pour en faire un équipement le plus économe possible en eau et en énergie.

L'avant-projet définitif sera livré ces prochains mois pour un dépôt de permis de construire début 2022. Il est prévu que la construction démarre fin 2022, après la phase d'appel d'offres, pour une ouverture prévue au plus tard début 2024.

Un coût de fonctionnement maîtrisé

« *L'équipement fera l'objet d'une délégation de service public* », explique le maire **Hervé Chérubini**, « *avec un "reste à charge" de 200 000 euros par an pour la commune ou la Communauté de communes, selon le scénario qui sera retenu (équipement municipal ou intercommunal). Ces 200 000 euros, pour un établissement qui sera ouvert 12 mois sur 12, sont à rapprocher des coûts de fonctionnement de l'ancienne piscine, qui s'élevaient à 80 000 euros pour une ouverture de moins de deux mois. L'équipement sera donc beaucoup plus avantageux pour un service utilisable tout au long de l'année. C'est un coût parfaitement acceptable et absorbable pour la collectivité, sans augmentation d'impôts.* »

PROJET CO-FINANCÉ 75% PAR LE DÉPARTEMENT

LES ALPILLES, UN TERRITOIRE DYNAMIQUE

Une récente étude menée dans la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur met en évidence le dynamisme économique de plusieurs territoires dont la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles (CCVBA), qui se distingue par sa vitalité en matière d'emploi dans le secteur privé.

La région PACA a vu son taux d'embauche grimper de 5,6% entre 2013 et 2018. L'intercommunalité des Alpilles a, quant à elle, connu une évolution de 10,5% durant cette même période. Les secteurs d'activité les plus performants sont sans surprise le tourisme et la construction avec notamment la présence d'entreprises internationales.

« *Ces très bons résultats s'expliquent par les orientations prises par l'intercommunalité dans l'élaboration et la mise en œuvre de son schéma de développement économique dès 2015* » affirme **Yves Faverjon**, vice-président en charge de l'économie et du tourisme au sein de la CCVBA. « *Dans cette même étude, l'intercommunalité apparaît comme un établissement public à caractère intercommunal (EPCI), volontariste et inventif* » précise l'élu.

Parmi les différents acteurs qui participent pleinement au développement économique du territoire, Initiative Pays d'Arles (IPA) fête cette année ses 20 ans. Acteur local associatif, membre du réseau Initiative France, IPA accompagne de nombreux porteurs de projets dans leur démarche de reprise ou de création d'entreprise. En 2020, IPA a soutenu plusieurs entreprises et a été un partenaire essentiel pour l'intercommunalité des Alpilles dans le cadre du versement des aides du fonds Covid Urgence.

Communauté de Communes VALLÉE des BAUX-ALPILLES

SUCCÈS POUR LA NAVETTE DU MARCHÉ

Pendant toute la période estivale, la ville a assuré un service gratuit de navette, qui a permis de relier chaque mercredi matin de 9h à 13h, jour de marché, le parking du stade de la Petite Crau au centre ancien, dans les deux sens de circulation.

Avec ce nouveau service, les Saint-Rémois comme les visiteurs ont pu se garer sur les nombreuses places de stationnement gratuites, disponibles sur le parking du stade et du collège Glanum, et se laisser ensuite transporter jusqu'au marché en toute sérénité.

« *Pendant deux mois, ce service de proximité a facilité le stationnement et contribué à réduire la circulation dans le centre-ville les mercredis matin de l'été, qui représentent les journées avec la plus forte affluence à Saint-Rémy* », précise **Yves Faverjon**, premier adjoint au maire en charge de l'économie et du tourisme.

Les voyages de la Petite Crau au centre ancien, réalisés par les agents municipaux de la ville, ont accueilli une moyenne de 63 passagers par demi-journée, avec un pic de 148 passagers le 15 août. Résidents et visiteurs ont salué cette initiative qui sera reconduite en 2022, avec l'acquisition d'un véhicule électrique adapté à la quantité d'usagers.

LA CONVENTION PETITES VILLES DE DEMAIN SIGNÉE

La sous-préfète d'Arles, Fabienne Ellul, a signé avec le maire le 19 août la convention qui fait entrer officiellement Saint-Rémy dans le dispositif gouvernemental « Petites villes de demain ».

Au sein de ce dispositif, l'État accompagne les communes dans la réalisation de leurs projets, « *sans imposer sa vision* », précise la sous-préfète. Le maire a réaffirmé notamment son attachement au développement des mobilités douces et la future piscine couverte, qui pourront, comme une Navette du marché électrique et de nombreux autres en lien avec le développement durable, être soutenus par le dispositif.

Le programme « Petites villes de demain » offre enfin un apport en ingénierie et un chef de projet pour aider les communes à atteindre leurs objectifs.

NUMÉROTATION DES VOIES :
UN TRAVAIL DE FOURMI BIENTÔT ACHEVÉ

Cette année encore, les services municipaux ont avancé dans la numérotation linéaire métrique des voies de la commune : 90% des 268 voies que compte Saint-Rémy, appartenant principalement à la ville, mais aussi au département, à la Communauté de communes Vallée des Baux – Alpilles ou à des particuliers, en bénéficient désormais.

« *La numérotation des voies est un élément essentiel dans l'aménagement du territoire, qui permet une meilleure visibilité et renforce l'attractivité de la commune* », souligne **Yves Nègre**, conseiller municipal délégué aux services techniques, à la propreté urbaine et à la voirie.

La numérotation des voies au sein de la commune offre en effet plusieurs avantages. Elle permet une plus grande rapidité d'intervention des services d'urgence sur les lieux d'un accident ou d'un sinistre. Elle accroît également l'efficacité dans l'acheminement du courrier et des colis : la Poste estime à plusieurs millions le nombre de courriers ou colis retournés chaque année en France, en raison d'une adresse incorrecte. Enfin, elle apporte une meilleure qualité de services aux administrés pour la collecte des déchets, les services à la personne, le déploiement des réseaux de communication et la circulation, grâce aux différents outils numériques de navigation (GPS).

À ce jour, 15 ans après la numérotation des premières voies de Saint-Rémy, 241 sur 268 en bénéficient désormais.

« *Cette numérotation particulière nécessite un temps de préparation important et une organisation rigoureuse, puisque chaque habitation doit être vérifiée et localisée avec un véhicule équipé de systèmes de mesure métrique, puis recensée dans un répertoire d'immeubles localisés (RIL)* », détaille Yves Nègre. Il faut parfois départager des numéros identiques, et après une campagne d'information des riverains et la commande des plaques, on peut enfin procéder à la pose des numéros proprement dite. « *Un véritable travail de fourmi, effectué par les services techniques municipaux depuis des années, qui sera enfin achevé prochainement.* »

Les prochaines voies concernées sont le chemin Saint-Pierre, le chemin de Boucalistre, le chemin des Véranes, la rue Saint-Alban et le chemin des Espagnols.

UNE « ZONE DE RENCONTRE » AU CHEMIN GAULOIS

Encore un important chantier réalisé début août par les services techniques municipaux : la création d'une « zone de rencontre » au chemin Gaulois, depuis l'avenue du Souvenir français à l'Est jusqu'au chemin de la Verdière (chemin de Bellile) à l'Ouest, sur une section de voie de 500 mètres.

Cette zone de rencontre, créée en concertation avec les riverains du quartier du chemin Gaulois, comprend les aménagements suivants :

- Mise en place de panneaux de signalisation réglementaire en entrée et sortie de zone ;
- Aménagement de la zone de façon cohérente avec la limitation de vitesse par la pose d'une résine colorée au sol le long de la voie ;
- Vitesse limitée à 20 km/h ;
- Installation d'un plateau traversant ralentisseur entre les lotissements Carpe Diem et parc Hadrien (novembre 2021).

Dans la zone de rencontre, les modes de circulation « doux » (piétons, cyclistes, trottinettes…) sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. L'ensemble de la chaussée concernée est à double sens pour tous les usagers.

990 NOUVEAUX SIGNALEMENTS
(du 6 juillet au 7 septembre)

- Dépôt d'ordures (93%)
- Voirie (3%)
- Incivilités (1,5%)
- Espaces verts (1%)
- Mobilier urbain (1%)
- Éclairage public (0,5%)

990 nouveaux signalements ont été réalisés du 6 juillet au 7 septembre grâce à l'application mobile ville de Saint-Rémy, traités ensuite par le service d'intervention rapide qui travaille au quotidien à l'amélioration de l'espace public.

Vous pouvez, vous aussi, solliciter ce service de proximité lorsque vous constatez des désordres sur la voie publique. N'hésitez pas à télécharger notre application si vous ne l'avez pas encore fait !

LES BACS INDIVIDUELS
DÉBARQUENT EN NOVEMBRE !

À partir du 8 novembre prochain, la collecte des déchets évolue. Dans les prochaines semaines, la quasi-totalité des Saint-Rémois (hors centre ancien) va recevoir 2 bacs individuels, un jaune pour les recyclables et un gris pour les ordures ménagères, qu'il faudra sortir une fois par semaine devant son domicile. En parallèle, les bacs collectifs en extérieur seront supprimés, dans le but de réduire les dépôts de déchets (sauvages ou non) qui dénaturent notre cadre de vie.

Depuis le mois de juillet, la Communauté de communes Vallée des Baux – Alpilles (CCVBA) distribue dans tous les foyers saint-rémois une information sur le passage à la collecte individuelle. Elle invite les habitants à répondre à un questionnaire qui permettra d'adapter la taille des bacs au nombre de personnes dans le foyer, à la nature de l'activité professionnelle (le cas échéant) et aux nouvelles fréquences de collecte. L'entreprise partenaire Schaefer a commencé début septembre la distribution des bacs dans les foyers ayant déjà répondu à l'enquête.

Que vous ayez reçu ou non un courier d'information, vous pouvez :

- Participer à l'enquête en ligne sur enquete9.com ou par téléphone au 04 48 06 08 91
- Contacter le service Info Déchet au 04 84 510 620 ou par e-mail info.dechet@ccvba.fr
- Retrouver notre dossier complet dans le *Journal de Saint-Rémy* n°58

« *Ce nouveau mode de collecte a été vécu comme un progrès dans les communes qui l'ont déjà mis en place* », explique **Laurie Léonard**, responsable du service déchets à la CCVBA. « *Il permet d'accroître le recyclage des emballages et de diminuer le volume d'ordures ménagères (non recyclables). La réorganisation des itinéraires de collecte et un passage hebdomadaire unique réduisent les rotations, et ainsi la consommation de carburant et les émissions de CO_2. C'est une amélioration significative du service rendu à la population, plus performant et plus respectueux des ressources naturelles.* »

Ce que ça change :

- À partir du 8 novembre, vous devrez **sortir vos bacs individuels seulement le nouveau jour de collecte qui sera précisé sur un autocollant figurant sur les bacs**. Attention, pour certains habitants, ce jour pourra être différent de celui d'aujourd'hui.
- Les bacs individuels devront être disposés en bordure de voie publique, la poignée présentée côté rue, sans gêner la circulation des piétons et des véhicules.
- **Ils devront être rentrés dès que possible après la collecte**. Ils ne devront pas rester sur la voie publique.
- La distribution des bacs individuels concerne aussi les professionnels qui utilisent le service public et produisent des ordures et des emballages.

EN BREF…

Conformément à la loi, la municipalité prévoit des mesures de compensation écologique relative à l'aménagement du quartier d'Ussol. Une étude menée par la ville est actuellement en cours au **lac de Barreau** pour déterminer comment ce site naturel, très apprécié de tous et riche d'une importante biodiversité, pourrait bénéficier de cette compensation.

Engagée sur la problématique de la mobilité durable, respectueuse de l'environnement et partagée par tous, la municipalité mène actuellement une **campagne de mesure et d'analyse du trafic routier**. Début août, pendant la haute saison, une première phase du diagnostic a consisté à compter les véhicules sur les avenues Koenig, Montsabert, Schweitzer, Fauconnet, Libération et Van Gogh. Un second comptage aux mêmes endroits-clés aura lieu pendant la basse saison, du 4 au 12 octobre, afin de bénéficier d'une vision complète et fiable du trafic.

Ces données apporteront un éclairage sur comment partager l'espace public et encourager les mobilités douces (piéton, vélo, trottinette…), afin de mieux prendre en compte les enjeux climatiques et de réduire la dépendance à l'automobile dans la vie quotidienne, tout en maintenant un territoire dynamique et attractif.

LES CROIX COMMUNALES EN COURS DE RESTAURATION

Début septembre, la ville a lancé un programme de restauration des croix de la commune, dans le cadre de la restauration du petit patrimoine en cours depuis plusieurs années.

À Saint-Rémy comme ailleurs en Provence, les croix sont partout : aux entrées et sorties de village, sur les places, devant l'église et aux carrefours dans la campagne. La plupart ont été élevées au XIXe siècle, après les épidémies de choléra de 1820 et de 1884, et d'autres peuvent remonter au XVIIIe siècle.

« *Ces dernières années, nous avons restauré toutes les fontaines et portes du centre ville, qui confèrent à la commune son caractère* », explique **Gabriel Colombet**, adjoint au maire en charge du patrimoine religieux. « *Ce travail étant achevé, nous avons souhaité commencer un programme de restauration des huit croix situées sur le domaine communal.* »

Ces croix, dont certaines portent la date de leur construction, demeurent de nos jours des points de repères du paysage et sont des éléments du petit patrimoine rural. « *Elles sont les fragiles témoins de la piété populaires, c'est pourquoi il est important de participer à leur conservation.* »

Les 3 premières croix concernées seront celles du quartier Mortisson, la croix Mignot (av. Jean de Servières, chemin Canto Cigalo) et celle du square Joseph-Roumanille. Cette mission a été confiée à Pascal Demaumont, sculpteur et tailleur de pierre basé à Tarascon, qui a travaillé à plusieurs reprises sur la restauration des éléments du patrimoine saint-rémois.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Rendez-vous annuel incontournable de la fin de l'été, les Journées européennes du patrimoine se tiendront les samedi 18 et dimanche 19 septembre.

Elles permettent à toutes les générations et aux visiteurs de toutes origines d'en apprendre plus sur l'histoire locale. Elles sont l'occasion de visiter des lieux privés exceptionnellement ouverts au public. Des expositions et visites sont organisées par la ville, les monuments nationaux, les associations et les propriétaires privés.

Retrouvez le programme sur le site de la ville et dans les lieux culturels. Durant tout le week-end, un point d'information sera à disposition des visiteurs sur la place de la mairie grâce à la participation de bénévoles, de la Dame de Saint-Rémy et de ses demoiselles d'honneur.

LA MAISON DU BEL ÂGE ITINÉRANTE FERA ÉTAPE À SAINT-RÉMY

La caravane de la « Maison du bel âge » itinérante s'arrêtera quelques jours aux arènes Barnier, du 18 au 22 octobre, pour proposer aux personnes de plus de 60 ans de l'aide dans leurs démarches administratives et différents ateliers.

Pour lutter contre l'isolement et accompagner les seniors dans leur quotidien, le Département des Bouches-du-Rhône a ouvert des « Maisons du bel âge » sur l'ensemble du territoire. Véritables guichets uniques d'accueil des personnes de plus de 60 ans et de leurs proches ou aidants, les « Maisons du bel âge » ont pour but d'accompagner les seniors dans leur quotidien. Ces structures assurent également une veille sanitaire en repérant les personnes fragiles ou isolées et leur proposent un soutien et des animations pour créer et maintenir du lien social.

Depuis le 21 juillet 2021, le Département innove avec la mise en place d'une caravane itinérante qui sillonne le territoire des Bouches-du-Rhône en allant à la rencontre des séniors. La Maison du bel âge itinérante fera étape à Saint-Rémy-de-Provence pendant une semaine, du 18 au 22 octobre prochain, aux arènes Barnier. Une équipe de professionnels orientera le public concerné dans ses recherches et démarches administratives, comme les demandes de prestation à l'allocation personnalisée d'autonomie ou à la téléassistance. Des ateliers de réalité virtuelle seront également proposés et permettront de profiter de séances de relaxation et de stimulation cognitive.

« *Le passage de la Maison du bel âge itinérante du Département des Bouches-du-Rhône est une belle opportunité pour nos seniors de découvrir un service d'accompagnement complémentaire de ceux qui existent déjà à Saint-Rémy, le Centre communal d'action sociale et le Club de l'amitié* », se réjouit **Gabriel Colombet**, adjoint au maire, en charge de la culture, du patrimoine religieux et des séniors.

LA VACCINATION REDÉMARRE À SAINT-RÉMY

Après la fermeture du centre de vaccination de l'Alpilium le 7 août, un nouveau lieu a ouvert ses portes à Saint-Rémy à l'espace de la Libération.

Depuis début septembre, ce nouveau centre accueille le public les mercredis, jeudis, vendredis et samedis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30, après une prise de rendez-vous obligatoire sur la plateforme en ligne Maiia ou via le standard téléphonique (04 90 92 99 88), du mardi au vendredi de 14h à 17h.

Aucune personne non inscrite, se présentant spontanément à l'espace de la Libération, ne pourra être vaccinée. Afin de faciliter l'organisation, les personnes qui ne pourront honorer leur rendez-vous sont priées de prévenir le standard à l'avance pour que leurs créneaux soient réattribués.

La continuité de la vaccination assurée

« *Après plus de 7 mois d'activité sans interruption et 25 000 injections réalisées, y compris les jours fériés, pour protéger les plus fragiles mais aussi pour permettre aux personnes vaccinées de partir en vacances, les professionnels de santé, les agents municipaux et les bénévoles, tous épuisés, avaient eux aussi besoin de souffler et de se reposer* », souligne le **docteur François-Xavier Sudres**, médecin coordinateur et responsable du centre de vaccination de l'Alpilium.

La possibilité de se faire vacciner sur le territoire des Alpilles et du nord du Pays d'Arles a néanmoins été maintenue : le centre de Châteaurenard avait en effet fermé avant l'Alpilium, et les centres éphémères de Barbentane, Fontvieille et Maussane ayant pris le relais.

« *Depuis que j'ai pris la responsabilité du centre de Saint-Rémy en janvier 2021, j'ai découvert une équipe formidable, d'une grande disponibilité et d'un dévouement hors du commun* », témoigne le docteur Sudres. « *Nous formons une chaîne dont chaque maillon est indispensable, quelle que soit sa fonction. Je renouvelle mes remerciements à toutes les personnes impliquées depuis le début. Nous continuons désormais de travailler pour contribuer à la résolution de cette grave crise sanitaire.* »

CLASSE ! C'EST LA RENTRÉE

L'été s'achève déjà et les jeunes Saint-Rémois ont repris le chemin de l'école le 2 septembre, pour une année scolaire marquée à nouveau par la pandémie de Covid-19.

Ce numéro de rentrée est l'occasion de faire le point sur les initiatives menées dans les écoles et les aménagements réalisés par la ville, afin d'améliorer l'accueil des enfants et les conditions de travail des personnels municipaux qui œuvrent chaque jour dans les établissements.

UN NOUVEAU PORTAIL FAMILLE

« *Parmi les nombreux chantiers réalisés ces derniers mois, le nouveau portail famille va faciliter les différentes démarches administratives menées par les parents* », explique **Isabelle Plaud**, adjointe au maire chargée de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse.

Ce nouvel outil permet d'effectuer une demande d'inscription dans les écoles maternelles et élémentaires publiques, de réserver des repas au restaurant scolaire, des temps de garderie et d'étude, de payer en ligne les repas réservés, les pénalités de retard et de présence non prévenue, ou encore d'inscrire les adolescents aux activités de la Maison de la jeunesse et de payer en ligne la participation à ces activités.

Un pas supplémentaire vers la dématérialisation des démarches administratives.

Retrouvez le tutoriel d'utilisation sur le site de la ville (Vivre à Saint-Rémy > Enfance jeunesse > Portail famille)

LA SÉCURITÉ RENFORCÉE

PRÉFECTURE DE POLICE DES BOUCHES-DU-RHÔNE
Liberté Égalité Fraternité

La ville a doté toutes les écoles publiques d'un système de sécurité performant permettant d'alerter en cas d'intrusion, de situation conflictuelle, voire dangereuse, ou encore en cas d'alerte climatique ou chimique.

« *Ce dispositif se compose de balises à disposition de chaque enseignant, complété de sirènes lumineuses et sonores pour les salles communes. Il est directement relié aux forces de l'ordre (police municipale et gendarmerie)* », indique **Bernard Marin**, délégué à la sécurité ; et répond au protocole PPMS (plan particulier de mise en sûreté), qui est un plan de sécurité civile élaboré par le ministère de l'Éducation nationale.

DIMINUER LA CHALEUR DANS LES CLASSES

À l'écoute des parents d'élèves, la ville a envisagé des aménagements destinés à réguler les températures dans les classes, notamment pendant les fortes chaleurs, tout en s'inscrivant dans une démarche pérenne et respectueuse de l'environnement.

Afin de procurer une sensation d'air et réduire la sensation de chaleur, 2 ventilateurs plafonniers ont été installés dans la classe de CM2 à l'école de la République. Selon leur sens de rotation, ces ventilateurs peuvent rafraîchir ou réchauffer l'air. Si le dispositif actuel fait ses preuves, il sera dupliqué dans les autres écoles de Saint-Rémy avant l'été 2022.

Par ailleurs, des parasols en roseau de Camargue ont été mis en place à l'école maternelle Mas-de-Nicolas et à la crèche municipale « le Club du tout-petit » : une réalisation naturelle et responsable pour protéger les petits Saint-Rémois des rayons du soleil.

L'été a également été mis à profit pour poursuivre la rénovation et la modernisation des sanitaires de l'école Marie-Mauron, dans la lignée de ce qui avait été fait en 2017 : réfection des sols, des faïences et de la plomberie, installation d'un cloisonnement plus adapté et plus coloré, création d'un faux-plafond et d'une ventilation, recréation d'un plan de travail fonctionnel, et pour finir, peinture intégrale de la pièce.

PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE

LE « COUP DE POUCE » RECONDUIT

Ainsi, la ville renouvelle la convention signée en 2020 avec l'association Coup de pouce, cette fois pour créer un club de lecture et écriture « Coup de pouce CLE » à l'école de l'Argelier.

Ce club a pour objectif de donner envie aux enfants d'apprendre et de renforcer leur confiance en eux. Le CLE propose un programme éducatif autour de lectures, de jeux d'écriture, de découvertes de mots… Ce dispositif de soutien éducatif a montré des effets très positifs cette année chez les enfants concernés.

LE RETOUR DES ATELIERS PÉRISCOLAIRES

Si les conditions sanitaires le permettent, les ateliers périscolaires qui avaient débuté en octobre 2020 seront à nouveau proposés dès le mois d'octobre 2021.

Ces ateliers ont pour objectif de faire découvrir aux enfants de nouvelles activités, de favoriser leur épanouissement personnel et leur sociabilité en groupe. Les enfants s'inscrivent librement chaque jour auprès des intervenants et choisissent des animations autour du livre, des jeux de société, des activités manuelles ou sportives.

Renseignements : service scolaire 04 90 92 70 30

LES COMMISSIONS DES CHEFS

La restauration scolaire à Saint-Rémy est déjà à un très haut niveau, reconnu nationalement par le label Écocert de niveau 3, mention « excellence », ainsi que plusieurs autres distinctions.

Pour aller plus loin, les chefs cuisiniers de la restauration scolaire de Saint-Rémy se sont lancés un nouveau défi : être encore davantage au plus près des attentes de leurs convives !

Des élèves de chaque niveau des écoles publiques ont ainsi été sélectionnés par leurs pairs pour être des ambassadeurs du goût et concevoir des menus équilibrés, remis aux chefs cuisiniers. Ces élèves ont ainsi la lourde tâche de prendre en compte les envies et les remarques de leurs camarades, les contraintes propres à des repas de qualité et de saison, et de les transmettre aux équipes de cuisine.

« *Cette initiative singulière et originale met une fois encore en évidence notre volonté de placer les enfants au cœur du fonctionnement et de la vie de nos écoles publiques. À Saint-Rémy, les enfants sont rois* », conclut Isabelle Plaud.

COVID : UNE MOBILISATION INTACTE

Le ministère de l'Éducation nationale a établi un protocole sanitaire pour l'ensemble de la France métropolitaine, qui est bien sûr appliqué à la lettre à Saint-Rémy, par les enseignants et les personnels municipaux des écoles : cours en présentiel, port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à partir du CP, activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur (sauf sport de contact).

Durant l'été, la municipalité a également pris l'initiative d'installer des capteurs de CO_2, dans les 4 écoles publiques, à la crèche municipale et au centre aéré, qui mesurent constamment la qualité de l'air, et signalent lorsqu'il faut aérer les salles, dans le but de réduire le risque de contamination.

PLUS DE CULTURE POUR LES JEUNES !

Lors du conseil municipal de juillet, les élus ont voté l'adhésion au « Pass Culture », un dispositif national créé par le ministère de la Culture qui offre 300 euros aux jeunes de 18 ans et plus pour accéder à des offres culturelles pendant 24 mois. Ceux-ci pourront l'utiliser pour fréquenter les établissements culturels municipaux.

Le « Pass Culture » propose aux jeunes, via une application mobile, des sorties, des conférences, des visites, des rencontres, des expositions, des ateliers au sein d'organismes culturels et de loisirs. Les jeunes réservent ainsi leurs places en ligne et se présentent dans le lieu de leur choix ; une contremarque leur est envoyée et sert de justificatif de paiement.

« *Nous avons rapidement souhaité souscrire à ce dispositif pour permettre aux jeunes Saint-Rémois de profiter de la richesse des équipements culturels locaux* », indique **Gabriel Colombet**, adjoint au maire en charge de la culture.

Sur cette appli figureront ainsi dans un premier temps les offres du musée des Alpilles et les spectacles de la saison culturelle de l'Alpilium. « *Ce Pass Culture va accroître la visibilité de nos équipements culturels au-delà de notre territoire, puisque ce pass est national* », ajoute Gabriel Colombet.

Par ailleurs, lors de la séance, le conseil municipal a également voté le renouvellement de la convention au dispositif « E-pass jeunes », mis en place cette fois par la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette solution permet aux jeunes de 15 à 25 ans d'obtenir 80 euros pour acheter des biens et services culturels et sportifs sur le territoire régional.

Plus d'informations :
pass.culture.fr
e-passjeunes.maregionsud.fr

MAISON DE LA JEUNESSE : DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Toutes les équipes enfance jeunesse de la ville de Saint-Rémy ont travaillé dur pendant ces dernières semaines pour concevoir le nouveau programme annuel de la Maison de la jeunesse.

Des activités variées et ludiques pour découvrir de nouvelles pratiques sportives et culturelles : escape game, ateliers de cuisine, montage vidéo, sports de glisse, jeux de stratégie… Mais aussi des séjours au ski, des escapades à la montagne, des balades à la mer, des excursions en vélo et des voyages à l'étranger, autant d'animations qui seront proposées dans le nouveau programme 2021-2022, sous réserve des conditions sanitaires.

Le Point information jeunesse renouvelle bien sûr cette année ses traditionnels rendez-vous avec le Forum « Get a Job! », des ateliers de sensibilisation aux addictions, des réunions et échanges sur la prévention et la sécurité routière. Quelques nouveautés sont en cours d'élaboration comme la mise en place des « cafés parents » qui visent à favoriser le partage d'expériences et d'informations.

Suivez en temps réel toute l'actu de la Maison de la jeunesse en vous abonnant à son compte Instagram et à sa page Facebook !

LA SAISON CULTURELLE DE RETOUR À L'ALPILIUM !

Après les longs mois de confinement puis d'utilisation de l'Alpilium pour le centre de vaccination (désormais déplacé à l'espace de la Libération), le temps des retrouvailles avec le spectacle vivant est venu ! La saison culturelle 2021-2022 va offrir à nouveau la joie d'échanger, de jouer, de s'émerveiller, avec une programmation riche et éclectique, placée sous le signe de l'amour et de la solidarité.

Les voix singulières de la jeune et talentueuse Camelia Jordana, du chanteur à texte Miossec ou encore de l'emblématique musicien Bonga enchanteront le public. Le trio classique Karénine qui avait tant séduit les spectateurs lors de son passage dans les Alpilles en 2015, sera à nouveau présent.

L'Italie sera mise à l'honneur : la programmation proposée la saison dernière, qui avait dû être annulée, se déroulera du mois d'octobre au mois de mars.

De nombreuses œuvres théâtrales seront proposées, avec *Mon père est une chanson de variétés* et *La Dispute*, mises en scène par Agnès Régolo, et *Le Syndrome du Playmobil* d'Elodie Poux, sans oublier *Nuova Barberia Carloni* de Mario Gumina.

3 spectacles de cirque émerveilleront par ailleurs les amateurs de jongles et d'acrobatie.

Une biennale culturelle pouvant en cacher une autre, le parcours artistique G-graines et « l'arbre dans la ville » se poursuit tandis que l'événement consacré à l'artiste Vincent Van Gogh va commencer.

Toute l'équipe du service culturel et de l'Alpilium sont impatients de vous accueillir le plus chaleureusement possible pour cette nouvelle saison, dans le respect des consignes de sécurité en vigueur.

En soutien aux artistes et pour satisfaire le public qui avait pris ses places, les spectacles n'ayant pu se tenir l'année dernière sont reportés sur les deux saisons à venir. La carte famille de la saison dernière reste valable cette année et les spectacles reportés entrent dans le décompte de l'abonnement.

CAMÉLIA JORDANA, UNE ICÔNE À SAINT-RÉMY

L'album *facile x fragile* signe le grand retour de Camélia Jordana, artiste féminine française la plus diffusée en radio en 2020. Chanteuse de talent, mais aussi actrice césarisée, Camelia Jordana a décidément plusieurs cordes à son arc.

Révélée par l'émission télévisée *La Nouvelle Star* en 2009, elle rafraîchit et réinvente la chanson française. À tout juste 28 ans, Camélia Jordana compte déjà de grands succès : *Calamity Jane, Moi c'est, Dans la peau* ou bien l'incontournable *Non, non, non*.

En 2019, Camelia Jordana remporte une Victoire de la musique pour son précédent album *LOST*.

L'artiste féminine française livrera un concert exceptionnel à l'Alpilium, le mercredi 17 novembre 2021 à 20h (ouverture des portes à 19h, placement assis).

Renseignements et réservations sur alpilium.fr

LES TRICOTAGS S'EXPORTENT

Après avoir découvert les arbres saint-rémois habillés de tricots colorés (tricotags) jalonnant la commune, le Barbentanais Luc Vincent a imaginé l'allée de platanes de son Bastidon ornée de la même façon.

Cet ancien designer belge, qui a travaillé avec Jean Nouvel et Ricardo Bofill, a tout de suite capté la dimension artistique de ces réalisations artisanales. Et la ville de Saint-Rémy, heureuse de voir son projet culturel semer de nouvelles graines, est devenue la coordinatrice de ce « projet satellite ». C'est ainsi que 7 des vaillantes tricoteuses du Club de l'amitié se sont rendues sur place pour découvrir le site et se lancer dans de nouvelles créations.

Le magnifique Bastidon de Barbentane, investi par Luc Vincent il y a quelques mois, sera prochainement ouvert aux résidences d'artistes, sa vocation principale étant de créer une dynamique artistique dans le village. Le parc sera ouvert au public en septembre.

Les communes de Barbentane, de Saint-Rémy, ainsi que le Club de l'amitié se réjouissent de ces échanges revigorants pour la culture et la convivialité, rudement malmenées depuis le début de la crise sanitaire.

DES « GOODIES » À LA BOUTIQUE DU MUSÉE

Depuis le début de l'été, le musée des Alpilles propose de nouveaux « *goodies* » (petits souvenirs) dans sa boutique, avec un porte-clés représentant le petit taureau tricorne, de jolis sacs en toile de jute imprimés et de l'huile d'olive produite par le lycée agricole.

Le porte-clés représentant l'emblématique taureau tricorne de Saint-Rémy, est le fruit d'une collaboration entre la mairie et la Ferme 3D, entreprise spécialisée dans l'impression 3D, basée dans le parc d'activités de la Massane. « *Depuis longtemps, Florent Carasco, le directeur de la Ferme 3D, voulait mettre en valeur, sous la forme d'objets imprimés en plastique recyclé, ce magnifique petit taureau en bronze retrouvé à Glanum* », explique la directrice **Virginie Olier**. « *Or, le petit taureau ne pouvait pas être reproduit à l'identique et en petit format en raison de la finesse de ses cornes, de ses pattes et de sa queue. Le service communication de la mairie en a donc conçu un modèle stylisé, adapté à l'impression 3D ; cette évocation modernisée, disponible en plusieurs couleurs, constitue ainsi un hommage à ce petit chef d'œuvre gallo-romain et une incitation à le découvrir l'original au musée.* »

Le visuel des sacs en toile, imprimés à Saint-Rémy, a lui été conçu conjointement par les équipes du musée et du service communication. « *Pour ces nouveaux objets, nous avons tenu à travailler avec des entreprises locales* », souligne Virginie Olier.

Partenariat avec le lycée agricole

Le musée a signé une convention de partenariat avec le lycée agricole « les Alpilles » de Saint-Rémy-de-Provence afin de vendre l'huile d'olive issue de l'oliveraie de l'établissement. Les apprenants du lycée, de l'UFA et du CFPPA de Saint-Rémy-de-Provence participent à la récolte des olives et à la confection de l'huile d'olive. Celle-ci, certifiée Agriculture Biologique, est triturée dans le moulin de l'établissement.

- **Porte-clés est en vente : 6€**
- **Sac en toile : 12€**
- **0,75 litre d'huile d'olive AOP Provence : 17,50€**
- **0,5 litre d'huile d'olive AOP Provence : 13,50€**

La vidéoprotection modernisée

En collaboration avec les services techniques, le musée des Alpilles vient de renouveler son système de vidéoprotection avec la mise en place de nouvelles caméras.

Dotées d'un système numérique dernière génération, les caméras disposent d'un champ de vision plus large et fonctionnent également de nuit avec un système infrarouge. Ce nouveau dispositif de caméras vise à se prémunir davantage des vols et des infractions.

UNE NOUVELLE ÉTAPE POUR L'AVENIR DU CINÉ-PALACE

Le dossier du nouveau Ciné-Palace avance : lors du conseil municipal de juillet, les élus ont validé la promesse de bail emphytéotique entre l'association et la ville, propriétaire du terrain de l'ancienne piscine. Une étape administrative qui permettra à l'association de solliciter ses financeurs, comme les banques et le Centre national de la cinématographie (CNC), et d'entrer dans la réalisation concrète du projet.

Depuis les années 1990, l'association Ciné-Palace exploite une salle de cinéma avenue Fauconnet, labellisée Art et essai. Après un fort développement de son activité, le cinéma devenu très performant (+49% de fréquentation entre 2014 et 2019) est désormais à l'étroit dans ses locaux actuels. La municipalité a été particulièrement sensible au nouveau projet de l'association, un cinéma de 3 salles dans un espace de 1 300 m², pour lequel elle a souhaité mettre à disposition le terrain de l'ancienne piscine municipale. Cet emplacement a été examiné par un cabinet spécialisé, dans une étude de marché tenant compte des prescriptions du CNC, et qui a été validée par celui-ci.

Pour le maire **Hervé Chérubini**, « *il s'agit d'un projet d'intérêt général structurant pour notre commune, à taille humaine, qui s'inscrit pleinement dans la politique culturelle de la municipalité. Par ailleurs, un plus grand nombre de salles permettra de diversifier la programmation et d'organiser davantage d'animations et d'évènements, par exemple en lien avec les associations culturelles locales.* » « *L'emplacement en entrée de ville, à 5 minutes à pied du centre ancien, doté de stationnement suffisant, sera également bénéfique pour l'attractivité de la commune et ainsi l'ensemble de l'économie locale* ».

La promesse de bail emphytéotique votée au conseil municipal du 23 juillet était un engagement de la municipalité. En résumé, il s'agit d'un bail de très longue durée qui donne des droits réels à l'association (qui en devient quasi propriétaire) pour un loyer très faible – en l'occurrence, celui-ci sera d'une durée de 50 ans et conclu à titre gratuit.

Le projet devrait voir le jour dans le courant de l'année 2023. D'ici là, le Ciné-Palace continuera d'accueillir le public dans ses locaux actuels, avec la programmation et l'accueil de qualité qu'on lui connaît.

www.cine-palace.com

LE LAC DE PEIROOU, DÉCOR DE CINÉMA

Du 4 au 16 octobre va avoir lieu le tournage d'un long métrage au lac de Peiroou. Pendant cette période, plusieurs véhicules techniques occuperont le parking du lac ainsi qu'une partie du parking du cimetière des juifs.

La commune accueille chaque année de nombreux tournages, qu'il s'agisse de fictions, de reportages, de publicités, d'émissions télé…

Celui qui va avoir lieu en octobre au lac de Peiroou est inédit par sa durée : 8 jours et demi de tournage, pour une comédie où le lac sera un décor central et essentiel du récit.

Pour **Yves Faverjon**, premier adjoint, « *ce film, plus encore que les autres, contribuera à faire la promotion du magnifique cadre de vie dont nous bénéficions à Saint-Rémy, avec des retombées positives pour l'économie locale. De plus, une partie de l'équipe sera hébergée sur la commune ; la production est également en contact avec des entreprises du territoire pour des besoins techniques particuliers.* »

L'autorisation de tournage a été donnée en tenant compte des multiples contraintes propres à ce site très fragile, en lien avec les sapeurs pompiers, la Communauté de communes, le Parc naturel régional des Alpilles et l'association des pêcheurs. La production s'acquittera d'un droit d'occupation du site qui sera reversé au centre communal d'action sociale de Saint-Rémy et par la prise en charge financière de plantation de roseaux pour la compensation écologique. L'occupation d'un autre site de tournage à Fontvieille et aux Baux a également été accordée à la production par la CCVBA, à titre gracieux, en soutien au cinéma français.

Le parking du lac et une partie du parking du cimetière des juifs seront occupés par les véhicules de la production, ainsi que par des espaces techniques temporaires (barnums, cantine, etc.). L'accès au lac en voiture sera donc empêché pendant les quelques jours du tournage. Il sera toujours possible pour les promeneurs de parcourir à pied les sentiers de randonnée, mais pas de s'arrêter sur le site ; dans tous les cas, il faudra se conformer aux consignes de l'équipe de tournage pour que les prises de vues se déroulent dans de bonnes conditions.

L'accueil d'une équipe de tournage étant toujours une expérience singulière pour une commune, la ville a demandé à la production de proposer une visite guidée du plateau à des écoliers saint-rémois. Peut-être l'occasion de susciter des vocations ?

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE | DÉFENDONS NOTRE HISTOIRE, CONSTRUISONS NOTRE AVENIR

UNE ÉQUIPE AU TRAVAIL, DES DOSSIERS QUI AVANCENT

L'été qui s'achève a permis aux Saint-Rémois de prendre des congés bien mérités, pour se reposer ou décompresser après une année difficile, ou au contraire de redoubler d'efforts, à l'occasion de la haute saison, pour rattraper un chiffre d'affaires malmené pendant des mois de crise sanitaire.

Fidèles au poste, vos élus de la majorité ont pour leur part continué à travailler intensément sur les dossiers essentiels à l'avenir de Saint-Rémy et des Saint-Rémois :

• Ainsi, le conseil municipal du 23 juillet a validé le choix de l'architecte pour la piscine couverte. Une étape très importante dans le calendrier de ce projet très attendu.

• Nous avons également voté la promesse de bail emphytéotique avec le Ciné-Palace, qui permettra à l'association d'obtenir les financements nécessaires à la réalisation du nouveau cinéma de 3 salles à l'emplacement de l'ancienne piscine.

• Sur la question du logement, la vente au Clos des Cèdres a débuté avec succès et une très grande majorité de Saint-Rémois s'est positionnée sur les logements à prix maîtrisés. À Ussol, les derniers lots ont été attribués et les premières signatures devant notaire ont eu lieu début septembre.

• Nous avons engagé le travail sur le thème central de la mobilité. Une première étape consiste à un comptage du flux de véhicules en plusieurs endroits stratégiques de la commune et à 2 périodes très différentes, aux mois d'août et d'octobre. Ce travail permettra de définir les mesures à mettre en œuvre en vue de réduire la dépendance à la voiture, développer les déplacements doux, pour une ville apaisée qui tient compte des enjeux environnementaux.

• Enfin, dès novembre, la collecte des déchets va évoluer avec l'instauration de la collecte individuelle, pilotée par la Communauté de Communes Vallée des Baux Alpilles. Là encore, cette mesure va améliorer notre cadre de vie, en réduisant fortement les dépôts sur la voie publique, et réduire l'empreinte écologique de nos modes de vie.

Dans l'espoir de retrouver une vie quasi normale, nous poursuivons bien sûr notre contribution à la lutte contre la Covid-19. Après quelques semaines de pause, le centre de vaccination a été déplacé à l'espace de la Libération, plus adapté aux besoins aujourd'hui, ce qui permet aussi à l'Alpilium de retrouver sa vocation culturelle première.

Vous le voyez, nous restons à vos côtés quoi qu'il arrive, travaillant sans relâche pour une ville dynamique et un avenir radieux.

Les conseils municipaux peuvent être écoutés dans leur intégralité sur le site internet de la ville : www.mairie-saintremydeprovence.fr (Rubrique Mairie / Citoyenneté).

EXPRESSION DE L'OPPOSITION MUNICIPALE | LE RENOUVEAU SAINT-RÉMOIS

A QUAND UN DIALOGUE ENTRE LE MAIRE ET LES SAINT-RÉMOIS ?

Le projet initial du Renouveau Saint-Rémois, dévoilé en février 2020, prévoyait la création de comités de quartier. Pourquoi ? Parce que trop de Saint-Rémois ne se sentent plus impliqués dans la vie municipale, renonçant même à se déplacer pour voter (46 % d'abstention au second tour des dernières élections municipales !).

Un constat qui devrait faire réfléchir n'importe quel élu et, pourtant, **les mandats d'Hervé Chérubini se suivent et se ressemblent sans écouter, ni dialoguer, ni consulter les Saint-Rémois sur les grands projets,**

Dans les communes voisines, les projets sont présentés à la population et font l'objet d'une véritable concertation. Pas à Saint-Rémy !

L'exemple le plus flagrant est celui de l'urbanisation des Cèdres aux conséquences pourtant néfastes.

Disparition du grand parking de la Libération, pourtant vital pour les Saint-Rémois et les commerçants, circulation déjà saturée en centre-ville où les futures habitations vont générer mécaniquement toujours plus de véhicules, transformation de notre poumon vert au profit d'une bétonisation croissante face aux Alpilles…

En dépit des recours déposés par des particuliers et des associations, les travaux ont débuté et la commercialisation immobilière aussi.

Qu'arrivera-t-il si la justice exige de la mairie qu'elle revoie sa copie ?

Autre exemple édifiant, **la construction d'une nouvelle piscine à Saint-Rémy à laquelle le Renouveau Saint-Rémois est favorable !**

Promise depuis 1995 par Hervé Chérubini, ses contours sont encore très flous : **Quel sera le tarif d'entrée pour les Saint-Rémois ? Qui va gérer la future piscine :** la ville de Saint-Rémy ou la communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles ?

Comment maîtriser ses coûts de fonctionnement qui, selon la Cour des Comptes, sont évalués en moyenne à 640 000 € par an, loin des 200 000 € estimés par la municipalité ? A titre d'exemple, **les coûts de fonctionnement de la piscine de Beaucaire-Tarascon, ouverte toute l'année, représentent un million d'euros par an entre les frais de personnel et les charges fixes !**

Comme n'importe quel citoyen, nous nous interrogeons. Et à défaut d'obtenir des réponses claires de la part de la majorité, **l'opposition est traitée avec mépris et arrogance**. Il est profondément regrettable que la majorité, pourtant élue avec 5 petites voix d'écart en juin 2020, reste claquemurée dans ses certitudes. Les Saint-Rémois jugeront.

La rédaction reproduit *in extenso* et à la lettre le texte fourni par les groupes d'opposition.

UNE VITRINE NUMÉRIQUE POUR LE SPORT SAINT-RÉMOIS

La ville vient de lancer une nouvelle rubrique sur son site internet et l'application mobile, qui présente les résultats et l'actualité des associations sportives du territoire. Une façon simple et ludique de suivre vos clubs et associations préférés et d'en découvrir de nouveaux.

Le sport à Saint-Rémy est une pratique très développée, permise par la diversité des clubs et des disciplines autant que par la qualité des équipements municipaux. Les sportifs saint-rémois sont régulièrement distingués et la commune elle-même, qui a déjà participé à l'organisation de grands évènements sportifs nationaux ou internationaux (Coupe du monde de football, de rugby, Trophée ATP de tennis…) est en lice pour accueillir une équipe de rugby de haut niveau pour la Coupe du monde de 2023 ; elle a également été labellisée « Terre de jeux 2024 » par le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques.

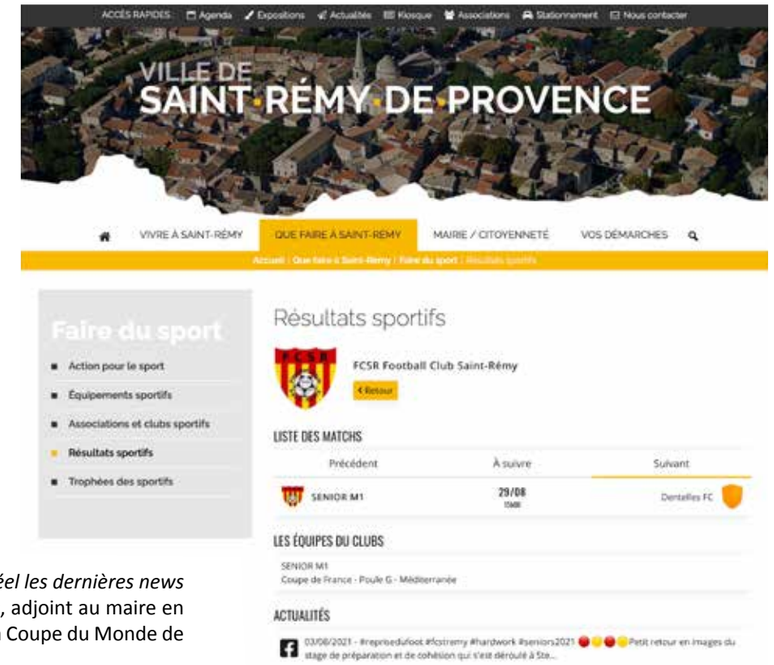

Les résultats sportifs et les dernières actus en temps réel

« *Afin de renforcer la visibilité du sport saint-rémois, nous venons de déployer un nouvel outil numérique qui permet à chaque Saint-Rémois de suivre en temps réel les dernières news du sport local* », se réjouit **Bernard Marin**, adjoint au maire en charge des sports et de l'organisation de la Coupe du Monde de rugby 2023.

Cette nouvelle fonctionnalité se situe dans l'onglet « Que faire à Saint-Rémy », puis « Faire du sport », accessible depuis la page d'accueil du site internet de la ville. Selon les sports présentés, différentes informations sont affichées : dernières publications des réseaux sociaux de l'association, derniers résultats, annonces des événements à venir, classement des équipes.

En cliquant sur la bannière ou le logo d'un club, des informations complémentaires sont disponibles comme le contact d'un ou des responsable(s), l'adresse postale…

Comme beaucoup d'informations présentes sur le site de la mairie, cette page est également accessible à partir de l'application de la ville pour smartphone.

Pour le déploiement de ce nouveau service, la ville a fait appel à la startup française Score'n'Co, spécialisée dans le développement de solutions numériques automatisées à destination des clubs et associations sportives.

Les associations sportives seront conviées prochainement à une réunion de présentation de l'outil, afin qu'elles puissent en tirer le meilleur avantage.

NOUVELLES TRIBUNES AU COSEC

Le centre omnisports de Saint-Rémy bénéficie désormais de nouvelles tribunes pliables pour accueillir le public dans de meilleures conditions. « *La mise en place de ce mobilier, d'une capacité de 40 personnes, assure davantage de sécurité pour les usagers et plus de flexibilité pour les agents municipaux* », insiste **Marc Tournasset**, responsable du service des sports à la mairie de Saint-Rémy.

PIERRE-FRANÇOIS VEIL

À Saint-Rémy, l'année civile est marquée par 9 commémorations de dates importantes de notre histoire nationale et locale, dont 5 en lien avec la Seconde Guerre mondiale. Le 24 août dernier, nous avons ainsi célébré le 77e anniversaire de la Libération de Saint-Rémy en 1944.
Le Saint-Rémois Pierre-François Veil, fils d'Antoine et Simone Veil, Président du Comité Français pour Yad Vashem, revient sur le rôle et l'importance des commémorations.

« Dans les situations difficiles, la volonté collective de faire vivre la nation est un espoir pour l'avenir. »

Le Journal de Saint-Rémy : Selon vous, commémorer, à quoi ça sert ?

Pierre-François Veil : L'histoire nous enseigne que le passé est un éclairage pour le présent et pour la construction de l'avenir. Notre génération a la charge de l'éducation et de la transmission de nos valeurs, celles qui sont inscrites au fronton de nos bâtiments publics, et qui font que la France est, pour le monde, une terre de liberté et de fraternité.
Commémorer fait partie de la transmission de notre histoire ; cela doit se faire sans en oublier les pages sombres, mais aussi en en rappelant les pages heureuses, voire les pages glorieuses.
Les commémorations servent à saluer les acteurs de notre histoire et à tirer des enseignements pour l'avenir.

JDSR : Qu'est-ce que la Libération de Saint-Rémy, et plus largement celle de la France, symbolisent pour vous ?

P.-F. V. : Il faut essayer de se replacer dans le contexte de l'époque. Entre le 10 mai et le 16 juin 1940, en 5 semaines, la France a connu une épreuve qu'elle n'avait jamais traversée, qui l'a totalement anéantie. Le pays a été envahi en quelques semaines, et trahi par ses représentants politiques, qui ont mis à sa tête un gouvernement collaborationniste.
La France faisait partie des vainqueurs de la Première Guerre mondiale, et était considérée comme la première puissance militaire mondiale. En un mois, elle disparaît de la carte des États qui pèsent dans le monde. C'est un traumatisme gigantesque pour un pays qui a plus de 2 000 ans d'histoire. Aujourd'hui, on ne peut pas imaginer ce que c'est.
C'est pourquoi la Libération de la France, la levée en masse de la population, l'insurrection contre les troupes d'occupation, à Saint-Rémy et dans de nombreux villages de France, après les débarquements de Normandie et de Provence, est une renaissance. C'est une façon pour la France de revivre. C'est ce qu'il faut se représenter lorsqu'on considère le passé. Et quand on pense à l'avenir, cet événement est une leçon. Il nous dit que, qu'elle que soit la situation à laquelle on fait face, aussi dramatique et désespérée qu'elle puisse paraître, la volonté collective, populaire et solidaire de faire vivre la nation, constitue la plus grande partie du chemin vers la résolution. C'est un espoir pour l'avenir.

JDSR : La commémoration de la Libération survient dans un contexte sanitaire qui suscite, chez une partie de la population, une certaine défiance vis-à-vis du gouvernement. Des rapprochements douteux ont été faits avec les heures sombres de l'histoire ; des propos et des actes ouvertement antisémites ont été déplorés. Qu'est-ce que cela dit sur notre présent ?

P.-F. V. : Dans une société démocratique comme la nôtre, il n'est pas anormal, et il est même sain, que la population s'interroge sur l'utilité, l'efficacité et les modalités des politiques qui sont menées. Et même si les propos vifs tenus sur les réseaux sociaux ou lors des manifestations sont désagréables, c'est la grandeur de nos démocraties de laisser les doutes, les oppositions ou les refus s'exprimer.
Ce qui n'est pas admissible, c'est la violence, les agressions physiques contre des personnes ou la destruction des biens. Et cette violence est d'autant moins tolérable quand elle est commise au nom d'un prétendu combat contre un pouvoir déclaré liberticide, alors que celui-ci autorise justement ces manifestations, dans le respect du droit de manifester reconnu dans notre société.
Comme toute atteinte aux personnes et aux biens, la dégradation de tombes ou de plaques commémoratives, qu'il s'agisse d'actes antisémites ou non, est inadmissible.
Il est normal que les pouvoirs publics réagissent. La première liberté collective, c'est la sécurité des personnes et des biens. C'est la première fonction régalienne de l'État de l'assurer. Sans cela, on retourne à l'état sauvage.

Lors des commémarations de la Libération, Pierre-François Veil s'est joint aux élus pour fleurir l'ossuaire et le monument de la Résistance

NAISSANCES

- BARRIOL Élise, le 07/08/2021
- BRAGLIA Lison, le 31/07/2021
- CARRASCO MÉNARD Adel, le 19/08/2021
- CHARLOT Tayron, le 04/07/2021
- EL BOUHJARI Eden, le 15/07/2021
- FILIPPINI Antoine, le 03/07/2021
- JOST Térence, le 14/08/2021
- LAHOUD SORIANO Jules, le 10/08/2021
- MAHAL Soan, le 04/08/2021
- RADOVANI Lucas, le 16/08/2021
- SAMBA Farell, le 25/07/2021
- TRUBERT Gabriel, le 22/08/2021

MARIAGES

- ALBERO Mario et BAYER Françoise, le 07/08/2021
- BLAISE Jérôme et TAFANI Julie, le 07/08/2021
- COLLET Antoine et POIRAUD Mickaël, le 03/07/2021
- GANACHON Sébastien et LAMI Marie, le 07/08/2021
- GIBIER Olivier et VEILLET Nathalie, le 10/07/2021
- LELIÈVRE Serge et CERVELIN Catherine, le 14/08/2021
- LOPEZ Anthony et GOMEZ Mélanie, le 14/08/2021
- MIGRAN Fabien et CHALABREYSSE Bérénice, le 10/07/2021
- MIDROUILLET Xavier et MOREL Constance, le 06/08/2021
- NOIZET Adrien et TARDY Caroline, le 07/08/2021
- SERRAL Clément et KRIFA Olfa, le 03/07/2021
- TESSARD Blaise et GARDET Maud, le 19/07/2021

PACS

- ESTRUCH Willians et SEIGNOUR Karine, le 07/07/2021
- GUIGUE Sébastien et HAWEZAK Florine, le 21/07/2021
- LOSADA Sarah et PASCAL Émilie, le 05/08/2021

DÉCÈS

- BRUSSET veuve ROUX Simone, le 19/08/2021
- CINZA Paulin, le 17/07/2021
- COMMIN Georges, le 25/07/2021
- CONTI épouse AILLAUD Marinette, le 09/07/2021
- DAUDET veuve BASTIDON Marie-Thérèse, le 07/07/2021
- DOUX veuve IMBERT Marguerite, le 15/07/2021
- FOUINAT veuve BARON Véronique, le 03/07/2021
- GRANDJEAN Michel, le 31/08/2021
- GUILLOT Roland, le 19/08/2021
- HOURS Claude, le 10/07/2021
- JBILOU épouse KABOUB Houria, le 31/08/2021
- LANDRIN veuve PEYBERNES Madeleine, le 26/07/2021
- LEROUX Jean, le 10/07/2021
- LIOTARD veuve DUCHAUFOUR Charlotte, le 29/08/2021
- MANSON veuve FERRIER Jeanne, le 03/07/2021
- MIALON épouse COURBET Régine, le 02/07/2021
- VALERIAN Julien, le 29/07/2021
- VERNET Lucien, le 16/08/2021

LUCIEN VERNET

Dessine-moi un vallon

Lucien Vernet, pour beaucoup c'était "Lulu" ou "Le Berger", tellement son métier d'éleveurs de moutons a marqué sa vie. Né à la Haute Galine en 1937 dans le mas familial, il était un des derniers qui ait connu la transhumance à pied. Sa vie durant, au rythme lent des saisons, avec son frère Adrien, il a conduit le troupeau hérité de ses parents. Dans une communion pastorale quotidienne avec la nature il a contribué à dessiner le paysage de nos chères Alpilles. Le petit vallon de la Haute Galine où il a vécu toute sa vie, admirablement façonné par l'agro pastoralisme qu'il pratiquait dans la continuité de générations de bergers de Provence, en est le témoin grandeur nature. Sans lui, sans ses prédécesseurs et tous ses confrères en activité, les Alpilles seraient différentes.

En plus d'être berger, Lulu, dans une forme d'effet miroir professionnel inattendu, a conduit de nombreuses années le bus qui transportait les élèves du Lycée agricole de Saint-Rémy-de-Provence.

Au-delà de son métier, il cultivait d'autres passions. La chasse notamment qui occupait bon nombre de ses loisirs, mais également un engagement associatif jamais pris en défaut. En 1983, il participe à la création de la Fête de la Transhumance dont il était toujours un membre incontournable. Depuis de longues années il prenait une part active aux animations du Comité des fêtes. Début juillet, il accueillait chez lui comme chaque année, la traditionnelle abrivado longue des fêtes de la Galine, veillant au moindre détail pour que tout soit parfait. Il était également très engagé au sein du club taurin L' Abrivado, la Galine Sant Roumiérenco et la carreto dis ase.

Cette convivialité qui était sa marque de fabrique, nous amenait régulièrement, au café du matin, à échanger sur les nouvelles du village, la météo ou toute information qui font le quotidien de Saint-Rémy.

Des conversations en apparence banales, mais pourtant essentielles pour qui, comme lui, cultivait sociabilité et attachement indéfectible à son village.

À son fils Thierry et tous ses proches nous adressons nos plus sincères condoléances.

Adessias Lulu Yves Faverjon

Journée des associations le 5 septembre 2021

Conférence de Claude Mauron à l'occasion des 120 ans de la loi 1901, le 3 septembre

Feria : défilé de la Carreto Ramado

Feria : journée des péquélets (distribution de bonbons)

Feria : encierro place de la République

Pégoulado du 14 juillet avec la Dame de Saint-Rémy et ses demoiselles d'honneur

5e édition du Forum de la BD (Antiques)

2e édition de l'escape game à la bibliothèque municipale Joseph-Roumanille